

P.G.

Société par Actions simplifiée au capital de 714 090 euros
Siège social : 81 rue des Ponts de Cé
49000 ANGERS
510 040 272 RCS ANGERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU 22 MAI 2026

Le vingt-deux mai deux mille vingt-six,
A 10h00,

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Monsieur François BOISRAMÉ,
agissant en qualité de Président de la société P.G. sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 81 rue des Ponts de Cé, 49000 ANGERS au 44 rue François CEVERT, Carré d'ORGEMONT II, 49000 ANGERS, et ce à compter du 1er mai 2026.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

« Article 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 44 rue François CEVERT, Carré d'ORGEMONT II, 49000 ANGERS. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Monsieur François BOISRAMÉ
Président